

PAR COURRIEL SEULEMENT

Le 1^{er} septembre 2023



Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/📁 : **AC-2023-261**

Monsieur,

Suivant votre demande, vous souhaitez obtenir une copie de tout document expliquant pourquoi les huit dates d'audience dans le dossier C-2020-5281-3 ne figurent plus au calendrier évolutif des audiences de notre organisme.

Après vérification et en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (Loi), vous trouverez ci-joint copie des procès-verbaux des 2 et 16 août 2023.

Nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Carole Beaulieu

Carole Beaulieu, avocate
Conseillère juridique et greffière
Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p.j